

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

**Séance du 15 décembre 2025**

**Délibération n° 2025.12.74**

**NOMBRE DE MEMBRES**

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

**DATE DE LA CONVOCATION : 8 décembre 2025**

**DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 8 décembre 2025**

L’an deux mil vingt-cinq, le quinze décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie – salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

**Présents :** Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

**Excusés :** Mmes et MM. Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

**Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.**

**Objet : DIA n° 069 108 25 000016, 069 108 25 00017 et 069 108 25 00018**

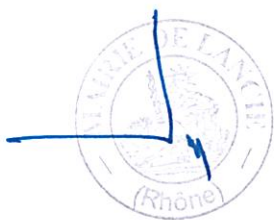
Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- **DIA n° 069 108 25 00016** déposée par Maître Lionel MONJEAUD, notaire à Villeurbanne (69) pour le compte de la SARL GARDETTE INVEST, représentée par Monsieur Rémy GARDETTE pour la parcelle cadastrée section A n° 10 situées en zone UA.
- **DIA n° 069 108 25 00017** déposée par Maître Stéphanie COLLY, notaire à Belleville-en-Beaujolais (69) pour le compte de la Communauté de Communes Saône Beaujolais (CCSB) pour les parcelles cadastrées section D n° 714, 715 et 720 située en zone UI.
- **DIA n° 069 108 25 00018** déposée par le cabinet d’urbanisme Juris Urba, représenté par Monsieur Daniel JACQUET, situé à Lyon (69) pour le compte de Monsieur Pierre-Yves COHEN et Madame Nathalie COHEN née ALVES DA COSTA pour les parcelles cadastrées section D n° 666, 671 et 677 située en zone UI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas préempter les parcelles référencées ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur- Saône.  
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Jacky MENICHON



La secrétaire,  
Christiane PESCE

